

# L'Inventaire national: un outil essentiel pour la gestion des déchets radioactifs en France



Michèle Tallec

**Qu'est-ce que l'inventaire national des matières et déchets radioactifs? Quelle est son utilité? Quelles informations peut-on y trouver? Le point avec Michèle Tallec, pilote de ce document important de la mission de service public de l'Andra publié tous les trois ans.**

## Qu'est-ce que l'Inventaire national des déchets et matières radioactifs?

**Michèle Tallec:** L'inventaire répertorie et comptabilise l'ensemble des matières et déchets radioactifs existants sur le territoire français. Il permet également de faire des prévisions de production. C'est une mission historique de l'Andra, qui lui a été confiée par la loi dès sa création en 1991. Au début, il s'agissait uniquement de recenser les déchets radioactifs, et de publier les données fournies "au bon vouloir" des producteurs à travers ce qui s'appelait alors "l'Observatoire des déchets radioactifs". À la suite d'une demande de la Commission nationale d'évaluation, une réflexion a été engagée notamment sur ce que pourrait être un véritable inventaire, intégrant à la fois les stocks de déchets mais aussi les prévisions de production, autant de données nécessaires aux études sur la gestion à long terme des déchets radioactifs. C'est finalement la loi du 28 juin 2006 qui a posé les bases de l'inventaire actuel en y intégrant les matières radioactives, et en obligeant les producteurs à faire des déclarations annuelles à l'Andra et à fournir des prévisions tous les trois ans.

## Quel type d'informations y trouve-t-on?

**M. T.:** On y trouve les stocks de matières et de déchets radioactifs à fin 2013, ainsi que les prévisions de production à 2020, 2030 et à la fin de vie des installations nucléaires. On y trouve également des éléments sur les différentes familles de déchets et leur localisation sur le territoire français. Enfin on y trouve des dossiers thématiques (le démantèlement, le conditionnement...) sur des sujets que le comité de pilotage a souhaité approfondir.

## À quoi servent ces informations?

**M. T.:** Elles servent de données d'entrée au Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR), qui définit tous les trois ans les grands axes de la politique française de gestion de ces matières et déchets. Cela permet de s'assurer qu'il y a des solutions de gestion existantes ou en projet pour tous les types de déchets, et de vérifier année après année qu'il n'y a pas de nouveaux types de déchets qui apparaissent. Par exemple, on constate cette année que les prévisions de production de déchets de faible et moyenne activité à vie courte à la fin de vie prévue des installations nucléaires sont supérieures aux capacités des Centres de stockage existants. Le PNGMDR prévoit donc des actions pour mieux trier les déchets, réduire leurs volumes, optimiser les conditionnements afin d'utiliser au mieux les capacités des Centres actuels. L'inventaire permet également d'identifier les déchets sans filière de gestion. Le PNGMDR demande alors aux différents acteurs de réfléchir à des procédés de traitement spécifiques. Au-delà de ce rôle fondamental, l'inventaire remplit bien sûr une mission d'information du public: il permet à tous les citoyens de savoir s'il y a des déchets radioactifs près de chez eux.



## Quelles sont les nouveautés de cette édition 2015?

**M. T.:** Une des grandes nouveautés vient des modifications apportées par l'arrêté du 4 avril 2014 relatif à la nature des informations que les producteurs ont obligation d'établir, de tenir à jour et de transmettre à l'Andra. Désormais, ces derniers doivent faire des déclarations de prévision à terminaison de leurs installations, en plus des prévisions à 2020 et 2030. Ils réalisent ces estimations sur la base de leurs propres scénarios industriels. Parallèlement, le comité de pilotage de l'inventaire a défini, comme pour l'édition précédente, des scénarios prospectifs établis selon des choix de politiques énergétiques volontairement très contrastés, et pour lesquels les producteurs sont également tenus de donner leurs prévisions. L'autre grande nouveauté est la création, à l'initiative de l'Andra d'un site Internet dédié à l'Inventaire national: [inventaire.andra.fr](http://inventaire.andra.fr). Cet outil interactif deviendra au fil des évolutions l'inventaire de référence, à partir duquel chacun pourra extraire les informations qui l'intéressent, comparer les données d'une année sur l'autre... Une première étape a été franchie cette année avec la possibilité de générer ses propres cartographies. Mais ce n'est qu'un début, l'idée étant de basculer complètement sur le numérique pour les prochaines éditions (lire article page 21). En mettant à la disposition de tous les données de l'inventaire, l'Andra poursuit sa démarche de transparence et d'ouverture.

## Quels sont selon vous les points saillants de cette édition?

**M. T.:** J'en retiendrais deux. Le premier, que j'ai déjà cité plus haut, est la quantité prévisionnelle de déchets de très faible activité à venir - issus principalement du démantèlement des installations - et le volume des déchets de faible et moyenne activité à vie courte après 2030. Ces volumes excèdent les capacités actuelles des centres de stockage existants dans l'Aube. Ces prévisions permettent à l'Andra et aux producteurs de déchets de travailler

dès aujourd'hui à des programmes de réduction des volumes de déchets à la source et avant même leur production, par exemple grâce à des efforts de caractérisation, de tri, d'optimisation des scénarios de démantèlement et d'amélioration des conditionnements. Nous travaillons aussi à la possibilité d'extension de la capacité des Centres existants et à la création éventuelle de nouveaux centres. Mais nous avons le temps d'anticiper et de nous préparer, et c'est aussi à cela

quesert l'Inventaire national. Pour le reste, nous sommes dans les droites lignes des inventaires précédents. Au fur et à mesure, avec les déclarations des stocks tous les ans et les déclarations de prévisions tous les trois ans, nous aurons de moins en moins de surprise. Ces prévisions nous permettent de nous inscrire dans une logique de programmation, en phase avec le PNGMDR. L'Inventaire constitue à ce titre un outil essentiel pour la gestion des déchets radioactifs. ●

## CINQ DOCUMENTS EN UN

L'édition 2015 de l'Inventaire national est constituée de cinq volumes :

- le document "Les Essentiels" qui présente les chiffres globaux de l'Inventaire national 2015, sorti en début d'année, pour alimenter le PNGMDR mis à jour tous les trois ans.
- le "Rapport de synthèse" qui présente une analyse détaillée de l'ensemble des matières et déchets radioactifs, produits et à produire, présents sur le territoire français.

- le "Catalogue des familles" qui présente une description détaillée de chaque famille de déchets radioactifs. Une famille se définissant comme un ensemble de déchets ayant des caractéristiques analogues.
- "L'Inventaire géographique" qui présente chaque site sur lequel il existe des déchets radioactifs en France
- "Le Point sur" qui constitue la version grand public de l'Inventaire national.

